



Fonds régions et ruralité (FRR)

Volet 2 – Soutien à la compétence de
développement local des MRC

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

Pour la période du
1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020

21 avril 2021



1. FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

1. Mise en contexte

En mars 2020, le ministre des Affaires municipales de l'Habitation (MAMH) a conclu une entente avec la MRC de L'Érable relative au volet 2 du *Fonds régions et ruralité* (FRR). En continuité avec le *Fonds de développement des territoires* (FDT) (2015-2020), ce volet vise à soutenir la MRC dans sa mission de développement local et régional.

Conformément à l'entente, la MRC de L'Érable peut affecter les sommes reçues dans le cadre de ce volet au financement des mesures de développement local et régional et qui portent notamment sur les objectifs suivants :

- la réalisation de leurs mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement;
- le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique ou environnemental;
- l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, d'autres partenaires;
- le soutien au développement rural.

Afin de bénéficier de cet appui financier, la MRC de L'Érable doit annuellement adopter ses priorités d'intervention, une politique de soutien aux entreprises et une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. Les priorités et les diverses politiques ont été adoptées lors de la séance du conseil des maires du 17 juin 2020 et sont disponibles sur le site internet de la MRC de L'Érable (<http://www.erable.ca/mrc/administration/fonds-de-la-mrc>).

Pour l'année 2020-2021, la MRC de L'Érable dispose d'une enveloppe de 1 259 902 \$.

2. PRIORITÉS D'INTERVENTION 2020-2021

La MRC de L'Érable se doit d'établir annuellement ses priorités d'intervention afin de favoriser le développement du territoire et de ses communautés.

1. Rendre nos milieux de vie dynamiques par :

- a. Des espaces publics qui favorisent les interactions citoyennes
- b. Des actions qui incitent à la participation citoyenne et au bénévolat
- c. Une offre de loisirs adaptée aux besoins des citoyens
- d. Une mise en valeur des richesses naturelles, culturelles et du patrimoine bâti

Au Centre-du-Québec, le projet pilote d'accompagnement des municipalités pour favoriser la participation citoyenne et la revitalisation des milieux sera développé. Le projet comprend trois composantes principales soit : l'accompagnement des municipalités (une par MRC), la validation de l'intérêt et des besoins des municipalités et l'évaluation des résultats du projet pilote. Le budget de ce dernier est de 302 000 \$ et la MRC de L'Érable y contribuera pour un montant de 1 307 \$.

Une contribution de 25 000 \$ du FRR a été dédiée à l'entente de développement culturel que la MRC de L'Érable a signée avec le ministère de la Culture et des Communications. Différentes actions visaient à démontrer la vitalité culturelle du territoire. L'investissement du ministère représentait un montant de 69 885\$, mais la pandémie a ralenti la réalisation des activités en lien avec cette entente.

2. Rendre nos milieux de vie accueillants

- a. L'adaptation des services aux besoins des personnes immigrantes
- b. Des attraits qui font rayonner la région et attirent le tourisme sous toutes ses formes
- c. Le souci de favoriser l'inclusion des personnes et l'accessibilité aux services
- d. La valorisation de l'entraide

L'équipe de L'Érable Tourisme et Culture est formée de quatre personnes qui, entre autres, soutiennent les entreprises et événements touristiques de même que les municipalités dans la promotion des attraits afin de favoriser la venue de visiteurs et de touristes et le développement de cette industrie. Bien que le lieu physique, soit le bureau d'information touristique, n'était pas accessible, et ce, une bonne partie de l'année. Les activités et attraits touristiques et culturels ont été très présents sur les réseaux par les publications effectuées via cette équipe.

La pandémie a forcé les entreprises touristiques à se réinventer, à revoir leur plan de communication et à transformer les offres afin que celles-ci demeurent alléchantes auprès des visiteurs, et ce, malgré les contraintes imposées. Le personnel du tourisme a apporté son soutien dans la mise en place de ce renouveau. D'autre part, les artistes de la région ont pu compter sur l'appui de cette équipe afin de préparer leurs demandes de bourse et/ou subvention. La MRC de L'Érable a attribué un montant de 85 000 \$ du FRR à l'équipe du tourisme et de la culture.

Étant donné les contraintes que le gouvernement a imposées pour contrer la Covid et combinées aux importants travaux faits par le propriétaire du bâtiment, le bureau d'information touristique (BIT) a été en activité seulement cinq mois en 2020, échelonnés sur différentes

périodes. Durant ces ouvertures, le personnel du BIT a répondu à 336 demandes d'information. D'autre part, 270 personnes ont participé aux cinq activités mises en place par le personnel afin d'animer la Maison créative et rurale Armand Vaillancourt, située au Carrefour de L'Érable où loge l'équipe du tourisme et de la culture.

De plus, afin de soutenir l'industrie touristique et inciter la population à venir visiter la région de L'Érable, la MRC a élaboré un projet de relance touristique concertée en partenariat avec l'équipe du Manoir du lac de St-Ferdinand pour la diffusion d'une campagne télévisuelle, et ce, au niveau provincial. Pilotée par l'équipe de L'Érable Tourisme et Culture, la MRC a convenu d'investir 25 000 \$ alors que la contribution du Manoir était de la même envergure. Ce partenariat représentait une valeur média de près de 240 000 \$.

L'industrie touristique a pu compter sur l'appui du Manoir du lac William via son infolettre hebdomadaire qui a généré des retombées intéressantes :

- 575 000 visites dans la dernière année sur manoirdulac.com (une hausse de 200 000 sur l'année précédente)
- 1 604 000 pages vues (deux fois plus que l'année précédente)
- 159 000 redirections vers les sites Web des partenaires régionaux qui ont découlé des actions du Manoir du lac William (une hausse de 82 701)

La Corporation de développement communautaire de L'Érable (CDC) assure une présence auprès des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale du territoire. Elle vise à favoriser une participation active de ses membres au développement socio-économique de la MRC. De plus, elle est mandataire de la Société d'assurance automobile du Québec, un service de proximité pour les gens de la région de L'Érable. En plus d'offrir des services à ses membres, la CDC de L'Érable est impliquée au sein de différents comités locaux et régionaux afin de défendre les intérêts des citoyens de L'Érable. La MRC a octroyé un montant de 15 000 \$ du FRR afin de permettre à la CDC de poursuivre ses actions.

Le projet Prends ta place dans L'Érable, piloté par Impact Emploi de L'Érable, se déroule sur une période de trois ans, jusqu'en 2023. Attraction, intégration et rétention résument les objectifs du projet qui vise à favoriser la venue de résidents potentiels que ce soit pour un emploi, un stage, ou une installation permanente. La MRC de L'Érable a accordé un montant de 45 000 \$ qui permettra à Impact Emploi de compléter son offre de services auprès des personnes immigrantes et des gens de 35 ans et plus, et maintiendra deux emplois.

Collaborations régionales

La MRC de L'Érable a résolu d'adhérer à l'entente de partenariat en développement social Centre-du-Québec. Cette entente qui sera d'une durée de trois ans couvre les périodes de 2020-2021 à 2022-2023. La contribution de la MRC de L'Érable représentante un total de 16 986 \$ soit 5 662 \$ pour chacune de ces trois années (rés. : 2020-08-182). L'entente est en cours de signature auprès des partenaires. L'un des objectifs est d'unir les forces pour soutenir les démarches locales et régionales en développement social et lutte contre la pauvreté ainsi que de profiter de l'expertise du Comité régional en développement social (CRDS) Centre-du-Québec dans les services d'accompagnement et de soutien des projets structurants pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire et en assurer le suivi.

Le projet pilote Agri-intégration a vu le jour au Centre-du-Québec. L'enjeu commun de la pénurie de main-d'œuvre agricole est à l'origine de ce projet. Ce dernier, d'une durée de

18 mois, est mis en place dans quinze fermes du Centre-du-Québec, soit trois fermes par MRC, et couvrera les principaux secteurs de production (laitier, porcin, avicole, grandes cultures et canneberges). Des capsules numériques, l'accueil du travailleur, et les programmes d'intégration en milieu de travail font partie du projet qui comporte également un déploiement d'une stratégie régionale de sensibilisation au milieu agricole et de recrutement et une prise en charge du milieu. La MRC de L'Érable contribue pour un montant de 1 307 \$ sur un budget de 262 250 \$.

3. Rendre nos milieux de vie prospères par :

- a. La valorisation de l'éducation
- b. La création d'emploi de qualité et leur maintien
- c. Une offre de transport collectif et des possibilités de transport actif
- d. Des initiatives qui traitent du développement durable et la lutte aux changements climatiques
- e. Un développement harmonieux des activités agricoles, résidentielles, commerciales et industrielles.

La MRC utilise une partie des fonds qui lui ont été consentis pour rémunérer des ressources humaines qui œuvrent au niveau des dossiers relatifs à l'aménagement et au développement économique et social, au transport collectif, et ce, afin de soutenir les municipalités du territoire dans leur développement et le maintien des services à leurs citoyens.

Sur le territoire de la MRC

L'aménagement

La MRC de L'Érable a consacré un montant de 118 550 \$ du FRR afin de réaliser ses mandats en regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire. Ces actions consistent notamment au suivi et à la mise en œuvre du schéma d'aménagement révisé du territoire et le développement de la géomatique.

Ces mandats visent à assurer la conformité des plans et des règlements d'urbanisme des municipalités, apporter un soutien technique et professionnel aux municipalités locales en matière d'aménagement du territoire, soutenir les municipalités par des outils de géomatique et une cartographie appropriée (maintien à jour des matrices graphiques), modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé. Voici quelques données émises par ce département :

- Consultation publique porcine : 1
- Avis à la CPTAQ : 3
- Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) : 10
- % du territoire en zone agricole : 96 %
- Longueur de cours d'eau entretenus : 12 551 m
- Superficie du territoire située en milieu humide : 24 500 ha

Le développement économique et social

La pandémie est venue bouleverser le quotidien de l'ensemble de la population, dont les entrepreneurs et certains ont dû cesser totalement ou partiellement leurs activités. Le gouvernement a mis en place des mesures financières pour soutenir l'économie et la MRC de

L'Érable était la porte d'entrée pour les entreprises de son territoire. Dès le mois de mars, le personnel a été confronté à de très nombreuses demandes d'information, suivi d'analyse des demandes de financement en lien avec le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME). De plus, un sondage a été mené auprès d'entrepreneurs afin de connaître l'état de leur situation. La MRC de L'Érable a requis les services d'une ressource externe afin de traiter les demandes en lien avec le PAUPME.

Une somme de 472 497 \$ a été dédiée au fonctionnement des différents services de développement économique et social. Ce montant du FRR a été attribué pour la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise et le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle dans les domaines agroalimentaire, agricole, économique (manufacturier, commerce et service), et social. Neuf employés ont travaillé au sien de ce service afin de soutenir les projets mis en place au cours de l'année 2020.

En 2020, 100 entreprises ont généré 111 dossiers (intervention de 3 heures et +). Les clients de Développement économique de L'Érable ont investi 5 497 800 \$ lors de la réalisation de 39 dossiers qui ont créé ou maintenu 192 emplois. De plus, de nombreuses interventions de moins de trois heures ont été réalisées auprès d'entreprises et promoteurs pour des conseils et du soutien. Ces «actions» ne sont pas calculées dans le nombre de dossiers traités.

La gestion du Fonds local d'investissement (FLI) et celle du Fonds local de solidarité (FLS) sont assumées par la MRC de L'Érable. Ces outils financiers permettent de soutenir la réalisation de projets d'entreprise sur le territoire et créer et maintenir des emplois. La MRC s'est également vu confier la gestion du Programme d'aide (PAU) aux PME, 18 prêts ont été déboursés (23 dossiers présentés au comité d'analyse) pour un montant total de 680 000 \$. Pour l'ensemble de ses fonds (comprenant le PAU), la MRC a versé 931 650 \$ pour des investissements de 2 434 065 \$. Cela démontre bien que la MRC a été la référence pour les entreprises à la recherche de soutien financier en cette période de pandémie.

Transport collectif et adapté

La MRC de L'Érable a à cœur de faciliter les déplacements des personnes pour des fins d'activités reliées au travail, à la santé, aux études et aux loisirs. Pour ce faire, depuis 2006, elle offre un service de transport collectif rural et de transport adapté. Toutes les municipalités de la MRC de L'Érable sont desservies.

En 2020, un montant de 129 321 \$ du FRR a été consacré au fonctionnement de ces services qui comportent deux ressources. Il en résulte que 280 personnes ont utilisé le transport adapté représentant 12 994 passages principalement pour les loisirs et des services médicaux.

Pour sa part, le transport collectif a rejoint +/-1600 clients pour 16 909 passages principalement pour des motifs de loisirs, d'études et de travail. Environ 15% des déplacements sont effectués en taxis. La pandémie est venue affecter l'utilisation des services.

Projets régionaux

La MRC de L'Érable a de nouveau signé une entente de partenariat territorial du Centre-du-Québec avec les Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et autres partenaires. Les actions découlant de cette entente visent à soutenir et à renforcer la création artistique et sa diffusion. D'une durée de trois ans, la MRC de L'Érable y consacrerait un montant total de 45 000 \$ (rés. : 2020-02-035). En 2020, quatre artistes ont pu bénéficier d'une aide financière pour un total de 57 500 \$.

Les cinq MRC du Centre-du-Québec contribuent au projet visant l'optimisation de la gestion des cours d'eau et des bandes riveraines en milieu agricole. Les cinq agents d'accompagnement embauchés, interviennent auprès des producteurs afin, entre autres, de les informer des bonnes pratiques à adopter et favoriser une meilleure utilisation des ressources disponibles. Se déroulant sur une période de trois ans, ce projet requiert un budget de 1 973 250 \$ dont une participation de 13 066 \$ de la MRC de L'Érable.

Le projet recrutement international et formation des ressources locales se décline sur l'ensemble du Centre-du-Québec. L'objectif est d'améliorer les services offerts aux entreprises en augmentant le nombre de ressources spécialisées en recrutement international afin d'attirer des travailleurs pour assurer la croissance et l'avenir de la région. Le projet prévoit l'embauche de trois ressources pour le Centre-du-Québec afin d'accompagner les entreprises et leur fournir les outils nécessaires pour leur prospection internationale tout en faisant la promotion du territoire et de la qualité du cadre de vie. La MRC de L'Érable investira 10 453 \$ au cours des trois ans de ce projet ayant un budget de 1 586 550 \$.

Ententes sectorielles

Aucune entente sectorielle de développement local et régional n'a été signée au cours de cette période.

3. BILAN FINANCIER

Une enveloppe budgétaire de 1 259 902 \$ a été allouée à la MRC de L'Érable pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021.

BILAN DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Au 31 décembre 2020

REVENUS:

Part provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2020-2021)	1 259 902 \$	
Intérêts générés	93 \$	
Total des revenus:		1 259 995 \$

DÉPENSES:

Montants versés pour les projets retenus	870 368 \$	
Montants engagés	134 882 \$	
Total des dépenses:		1 005 250 \$

Sommes disponibles au 31 décembre 2020	254 745 \$
--	-------------------